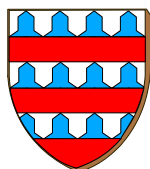


Le procès-verbal des prééminences de l'église de Lambézellec le 25 juin 1749.

Le général¹ et le corps politique font l'inventaire des droits honorifiques des nobles de la paroisse de Lambézellec², avant démolition de l'édifice datant de la fin du XV^e-début XVI^e siècle afin de reconstruire une église plus grande et mieux adaptée à l'époque. Le sanctuaire suivant aura une courte vie, encore trop petite et de mauvaise construction. Celle que nous connaissons aujourd'hui sera livrée au culte en 1868³.

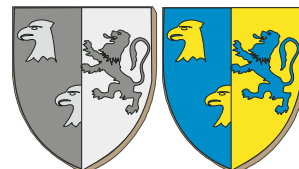
Extraits du procès-verbal :

« À l'extérieur de l'église une lisière⁴ chargée de nombreux écussons *fascé de vair et de gueule de six pièces* ».



Écu du Louët

Cette marque de deuil est celle du seigneur du Louët du manoir de Quijac (Quizac) et de Kerguiziau en Bohars.



Écu de Kerguiziau et Foucault

« et au-dessus de la porte un écusson en bosse party au premier une tête et demye d'épervier arrachée

(qui est de Kerguiziau), et au second un lion rampant (qui est Foucault). »

Cette pierre est intéressante, elle permet de dater approximativement la construction de l'église, vers 1500, c'est-à-dire du vivant de Tanguy de Kerguiziau et son épouse Mence de Foucault, cette héritière avait pour parents Jehan Foucault et Mence Baillif demeurant au manoir de Quijac (Quizac)

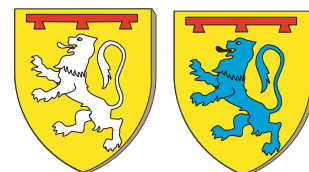
« À l'intérieur, dans le pignon il y a deux fenêtres, dans l'une desquelles et la plus grande vitres du côté de l'épître le maitre autel, la maitresse vitre est composée de sept roses et trois panneaux, dans le première rose en supériorité il y a un écusson des armes de Bretagne, qui sont d'argent semées d'hermines. »



Bretagne

Les armoiries du duc de Bretagne étaient obligatoires dans toutes les paroisses du duché, jusqu'à l'annexion de Bretagne, plus tard elles seront remplacées par celles du roi de France, seules ou en alliances avec celles du duché.

« Au premier panneau du côté droit il y a un autre écusson portant d'or au lion d'argent à un lambel à trois pendants de gueules. »



Foucault de Quijac

Ces armes décrites dans le procès-verbal sont plus qu'improbables, l'or associé à l'argent est contraire aux règles héraldiques sauf très rares exceptions comme le Vatican. Le vitrail étant très ancien, des émaux sont altérés et mêmes disparus, il est plus probable qu'il s'agisse des armes des Foucault de la seigneurie de Quijac (maintenant Quizac), *d'or au lion d'azur*, la suite va le confirmer. Cette famille Foucault est issue d'une branche cadette des Foucault⁵ de Lescoulouarn en Plonéour.

¹ Général de paroisse : Conseil de gestion de la paroisse.

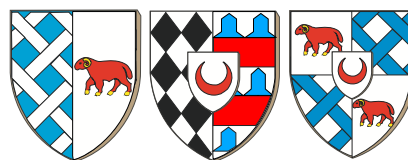
² Archives départementales du Finistère, cote : B-1849.

³ R. COUFFON & A. LE BRAS, Églises et Chapelles, Quimper 1988.

⁴ Une lisière, appelée aussi « litre », est une bande noire armoriée, peinte à l'extérieur ou à l'intérieur des églises, elle marque le deuil d'un noble important de la paroisse.

⁵ P. POTIER DE COURCY, Nobiliaire et Armorial de Bretagne, Réédition 2000.

« Aux deux autres panneaux il y a deux écussons, au premier un écusson my-party au premier d'azur au fretté d'argent de six pièces au mouton de gueule onglé et accorné d'or. Au second losangé d'argent et de sable et au second party de vair à deux fascies de gueules et sur le tout d'argent au croissant montant de gueules qui sont les armes de Cornouaille.»



De Cornouaille dit de Kerneau

Ces trois écussons appartiennent à la famille cadette d'Yvon de Cornouaille installée à Kerinou, l'ainé étant à Lossulien en Relecq-Kerhuon, autrefois en Guipavas. Le premier écu, un mi-parti composé au 1 : *fretté azur et argent* qui est Kerguern, au 2 : *d'argent au mouton de gueules* qui est Cornouaille ancien ; Il faut noter que les couleurs de ces blasons sont souvent variables ne correspondent pas toujours à la description de certains armoriaux et à celles des procès-verbaux de prééminences. Ces différences proviennent probablement des brisures⁶ adoptées par les cadets de la famille.

« Au second soufflet ou panneaux, les armes pleines de Cornouaille qui sont : écartelé, au premier et quatre d'argent au mouton de gueule onglé et accorné d'or ; au deux et trois d'argent au fretté de six pièces d'azur et sur le tout d'argent au croissant montant de gueule. »



« Dans le second vitrail du côté de l'évangile il y a une rose au milieu de laquelle il paraît qu'il y a un écusson dont à présent on ne peut connaître aucune pièce ny couleur étant totalement effacé en sorte qu'il ne reste que le verre blanc, que dans chaque coin de la même rose il y a une étoile rayonnée de huit traits, qu'au panneau senestre de la même fenêtre et en l'endroit le plus lumineux il y a un écusson des armes de Cornouaille telles quelles sont en devant blasonnées. Le surplus de laditte vitre ou fenestre est en verre blanc sur lequel de distance à autre il y a en peinture le nom de Jésus et de Marie. »

« Du côté de l'Épître du même sanctuaire il y a deux fenestres dans laquelle il n'y a aucune armoyrie, si ce n'est en celle qui est près de la porte, dans le soufflet supérieur il y a une véronique.»

Motif décoratif représentant une fleur de véronique.

« Dans le mur du côté de l'évangile et joignant la sacristie il y a un enfeu et tombe en levé dans la voute duquel il y a un enfeu relevé en bosse en pierre de taille des armes pleines de Cornouaille avec un bancq et accoudoir le long du mur et hors le sanctuaire. Joignant et aboutissant au marchepied sur le grand autel, au coin du côté de l'évangile une tombe basse de grosses pierres de tailles sur laquelle il y a un écusson en bosse my-party , au premier une teste et demye d'espervier, arraché qui est Kerguiziau, au second d'un lion rampant à un lambel à trois pendants qui est Quijac (Foucault), au bout et sur ladite tombe un bancq dont l'accoudoir fait partye de la balustrade du sanctuaire estant posé sur le marchepieds d'iceluy sur lequel bancq il y a un écusson, d'un lion rampant au lambel à trois pendants. »

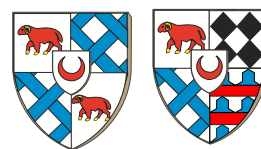


⁶ Brisures : modification du blason familial par un l'ajout d'un meuble ou l'inversion de couleurs

Cette tombe appartient à Tanguy de Kerguiziau et à son épouse Jehanne Foucault l'héritière de Quijac, vivants au début du XVI^e siècle. Le banc appartenait à Jehan Foucault et Mence Le Baillif, les parents de Jehanne.

« Dans la nef de ladite église du côté de l'évangile il y a trois fenêtres sans aucune armoirie ny écusson et il n'y a que le nom de Jésus et Marie qui sont en peinture sur le lever. »

« Dans la même nef du côté de l'épître il y a deux fenêtres une de chaque côté de l'autel de Jésus, dans l'une desquelles du côté occidental dudit autel il y a deux écussons en supériorité, l'un des pleines armes de Cornouaille et le second my-party de Cornouaille et losangé d'argent et de sable et de vair à deux fasces de gueules. »

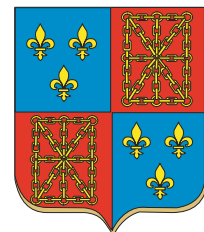


L'alliance Cornouaille avec les losanges et le vairé aux deux fasces de gueules⁷, n'est pas identifiée formellement.

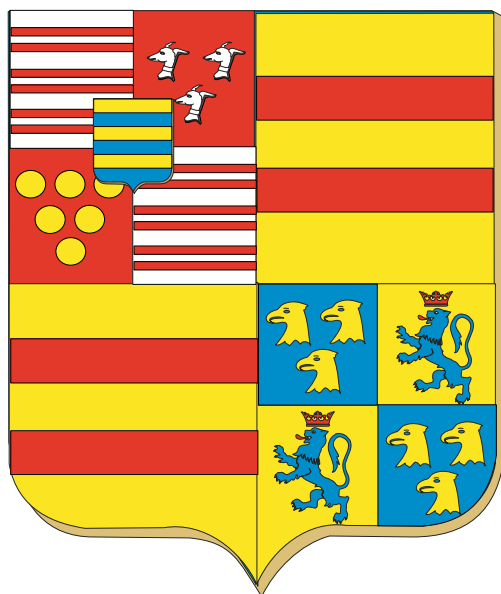
« Au haut du retable dudit autel de Jésus il y a un écusson relevé en bosse des armes pleines de Cornouaille. »



« Sur le mur du même côté de l'épître au-dessus de la porte qui est au-dessous dudit autel Jésus, il y a un grand écusson en peinture des armes de France et de Navarre »



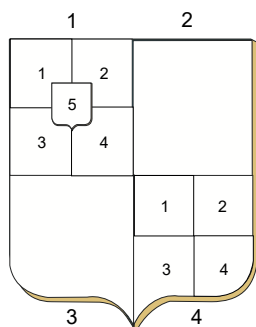
Si les armes de Bretagne sont bien positionnées dans le vitrail principal depuis la fin du XV^e siècle, celles de la France sont arrivées bien plus tardivement, puisqu'il s'agit des armoiries d'Henri IV régnant de 1589 à 1610.



« Et un peu plus bas du côté de l'autel Jésus, deux grands écussons accolés, le premier écartelé et contrécartelé, au premier écartelé portant au premier et au quatre : d'argent à trois jumelles de gueules, au second de gueules à trois testes de lévrier d'argent, accolés de sables ; au deux (lire trois) : de gueules à six besants d'or, sur le tout fascé d'or et d'azur ; au troisième (lire au deux et au trois) : d'or à deux fasces de gueules ; au quatrième écartelé, au premier et au quatre : d'azur à trois testes d'épervier d'or, au trois et quatre (lire au deux et au trois) : d'or au lion d'azur armé et lampassé et couronné de gueule. »

⁷ Les mêmes armes appartenant à une branche cadette du Louët figurent dans le procès-verbal de prééminences de la maison du Rouazle en Dirinon en 1725.

Cet écartelé que l'on peut nommer pennon⁸ semble avoir donné quelques soucis au préposé chargé d'inventorier les prééminences du sanctuaire. Il représente la généalogie de Vincent du Louët en alliance avec Renée du Parc vers 1600.

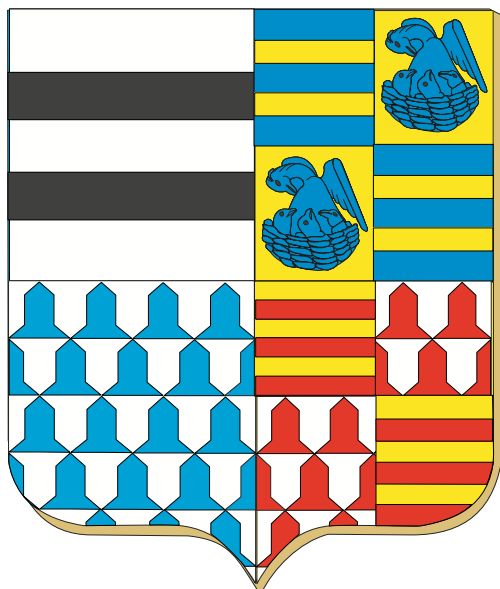


Explications :

Le premier quartier avec le contre-écartelé numéroté de 1 à 5 représentent : 1-1 et 2 : Claude du Parc et son épouse Jeanne de Saint-Amadou⁹, parents de Renée du Parc, en 1-4 : Renée du Parc, épouse de Vincent du Louët ; en 1-3 : sa mère Marie de Brézal épouse de Jean du Louët et sur le tout en 1-5 : un écu fascé d'or et d'azur, non identifier.

Le second et troisième quartier : les armes de Claudine de Carné épouse en 1557 de François du Louët, les grands parents de Vincent.

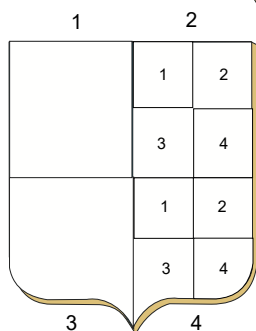
Le quatrième est composé d'un écartelé rappelant Tanguy et Jehanne de Kerguiziau et Jehanne Foucault, les lointains ancêtres propriétaires des manoirs de Quijac (Quizac en Brest-Bellevue) et Kerguiliau en Bohars. Ce pennon semble incomplet, il y manque les armories du Louët.



« Le second écusson aussi écartelé et contre écartelé, le premier écartelé portant d'argent à deux fasces de sable, le second aussi écartelé, au premier et quatre, d'azur à deux fasces d'or, au deux et trois d'or au pélican d'azur, au second (lire troisième) vairé d'argent et d'azur ; au quatrième écartelé au premier et (quatre) fascé d'or et de gueules de six pièces, au deux et trois vairé d'argent et gueules. »

Si le précédent pennon est identifié, il n'en est pas de même pour le second.

Le premier quartier pourrait être attribué à la seconde épouse de Vincent du Louët qui est Marie Barbier de Lesquiffiou, d'argent à deux fasces de sable, toutefois il y a un doute, les autres quartiers de l'écusson ne semble n'avoir



aucun lien avec du Louët ni avec du Harlay, les successeurs du Louët, ni avec Montmorency, les deniers nobles propriétaires de Quijac et Kerguiliau.

Le second quartier contre-écartelé, 2 -1 à 4 : non identifiés, les blasons semblent peu connus en Bretagne. Le 3 : pourrait être celui de Blain en Loire-Atlantique, il est lié au suivant en 4-1 à 4 : étant de Scépeaux, *vairé d'argent et de gueules*, baron Du Châtel de Trémazan, *fascé d'or et de gueules*, et marquis de Blain, *vairé d'argent et d'azur*.

Lors de l'établissement du procès-verbal, Louise-Madeleine de Harlay veuve de Christian Louis, duc de Tingry de Montmorency-Luxembourg, Maréchal de France, est venue défendre les droits honorifiques de son domaine situé à Lambézellec et Bohars qui est la seigneurie de Quijac et Kerguiliau héritée des du Louët via du Harlay.

⁸ Pennon : grand écusson regroupant les blasons des familles alliées et aussi des domaines acquis.

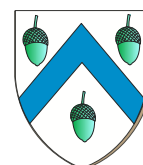
⁹ J. CAOUËN, Généalogie de la maison du Parc, Transcription du document en cote 85J, Archives départementales des Côtes d'Armor (AD22).

« Dans la nef de la même église il y a dix rangées de tombes [...] au premier rang quatorze, dans la troisième du côté de l'épître il y a un écusson dont on ne peut connaître ny couleur, ny pièce, au-dessous du bancq de Kerguiziau et dans le rang il y a trois tombes qui sont le trois quatre et cinquième du côté de l'évangile qui sont aussi armoriées mais dont on ne peut connaître les armes étant totalement effacées et douze autres non armoriées. »

« Dans le troisième rang fait de tombes dont la troisième du côté de l'épître est armoriée d'un écusson en bosse portant un chevron accompagné de trois glands feuillés. »

Cet écu inconnu des armoriaux semble être une variante des armoiries de la famille Mesanven portant *d'azur avec un gland d'or accompagné des trois feuilles de chêne* ?

L'autre possibilité plus vraisemblable, serait une tombe armoriée des Kerdaniel de Tréornou, dont Jean qui fut recteur de Lambézellec en 1582. Cette famille¹⁰ blasonnait *d'argent au chevron d'azur accompagné de trois glands de sinople* (vert).



« Le restant des dites tombes qui sont au nombre de cent cinq sont sans armoirie ni écusson. »

« En l'endroit s'est présenté messire Yves de Kermenguy prêtre et chanoine archidiacre officiel de Léon et vicaire général de Tréguier faisant et agissant pour Dame Louise Magdeleine du Harlay madame La Maréchale de Montmorency ? Lequel en la dite qualité a dit qu'indépendamment des armoiries prééminences et droit honorifiques appartenant à la seigneurie de Quijac et Kerguiziau réunie,... »

On ne peut pas parler de richesse héraldique dans l'église de Lambézellec, la famille Foucault de Quijac (Quizac) laisse la plus ancienne trace dans la construction de cet édifice vers 1500. Ce famille s'allie à de Kerguiziau du manoir de Kerguilliau en la paroisse de Bohars.

Dans les fenêtres orientales de l'édifice, la maison de Cornouaille (Kerneau) occupe cette place de choix très convoitée par le dominant de la paroisse. Les armes du roi n'occupent pas ces places, toutefois elles sont peintes au bon endroit pour être bien vue des fidèles, plus étonnant elles sont accompagnées de deux pennons appartenant aux du Louët ou de Montmorency les successeurs par alliance de la seigneurie de Quijac et Kerguilliau. L'un est identifiable puisqu'il représente une généalogie de Vincent du Louët, dernier seigneur local, l'autre me pose problème, je n'ai pas trouvé le fil conducteur permettant une identification incontestable.

Michel MAUGUIN - juillet 2017

Mis à jour : p 5 – Kerdaniel – 10-06-2020 – info : Johnny CREN

Nota : Ce document peut évoluer selon d'éventuelles découvertes.

En annexe, ci-dessous, la généalogie des manoirs de Quijac et Kerguilliau

¹⁰ CH. D'HOZIER – Armoriale de de France – Bretagne – Édit de Novembre 1696

Généalogie des manoirs
de Kerguiliau en Bohars
et Quijac en Brest Bellevue
anciennement Lambézellec,
représentée par
le grand écusson de
Vincent du Louët

